

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le

Berger Levrault

ID : 066-216602128-20260202-005_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six et le Deux Février à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2026.

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLEUD, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Emma SABATE, Damien CLET, Pierre PAGNON, Virginie PORTEILS, Héloïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF.

Absents excusés : Christophe CLARET donne pouvoir à Geoffrey TORRALBA, Romain ALBERT donne pouvoir à Marc MEDINA, Jean-Michel PONCE donne pouvoir à Gérard CEBELLAN.

Absent : Jean LANCELLA

En exercice : 27

Présents : 23

Ayant pris part au vote : 26

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Héloïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.005/2026

Participation de la commune au voyage pédagogique organisé par le lycée professionnel Alfred Sauvy de Villelongue dels Monts

Monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire, propose à l'assemblée de soutenir les échanges linguistiques et culturels des élèves de Torreilles, scolarisés dans les établissement d'enseignement secondaire, en attribuant une participation financière communale.

Cette participation d'un montant de 80€ par élève torreillan concerné, a pour objet de réduire les frais restant à la charge des parents d'élèves dans le cadre du voyage pédagogique organisé par le lycée professionnel Alfred Sauvy de Villelongue dels Monts à Barcelone du 16 février au 19 février 2026.

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

VU le programme prévisionnel du voyage pédagogique organisé par le lycée professionnel Alfred Sauvy ;

➤ APPROUVE le versement d'une participation financière de 80€ pour l'élève Jules Thoury, scolarisé au lycée professionnel Alfred Sauvy de Villelongue dels Monts, dans le cadre du voyage pédagogique à Barcelone organisé du 16 février au 19 février 2026 ;

➤ DIT que cette participation financière sera versée au lycée professionnel Alfred Sauvy, sur présentation d'un état justificatif des dépenses engagées pour l'élève domicilié à Torreilles ;

➤ DIT que la dépense correspondante sera prevue au budget principal communal de l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles,
Les jours, mois et an que dessus.
Certifiée exécutoire suivant transmission
En préfecture du : 06 FEV. 2026
Et publication du : 06 FEV. 2026

Le maire,
Dr Marc MEDINA



La secrétaire,
Héloïse MONREAL